



# LE PAVÉ DE COULOMBS

Décembre 2021

## Billet du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les élus de Coulombs relancent "Le pavé de Coulombs". Notre objectif est de vous informer et nous espérons que ce nouveau format vous conviendra. Nous pourrions l'adapter si vous le souhaitez.

Le conseil municipal a pris la décision le 7 décembre 2021 d'engager les travaux de rénovation de la RD 116 qui traverse Chandelles. Les élus savent que les riverains ont fait preuve de patience. Ce projet verra le jour car son financement est réalisable, grâce à la réduction de l'endettement de la commune, tout en n'augmentant pas les impôts communaux.

Ce chantier sera défini avec les riverains, qui seront invités à participer à des réunions de travail pour donner leurs avis.

Concernant la déviation de Nogent-le-Roi/Lormaye/Coulombs, j'ai rencontré récemment M. Le Président du Conseil départemental. L'objectif du Conseil départemental est de reprendre les travaux dans les meilleurs délais : c'est pour moi une priorité !

Je vous souhaite un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.

Je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, mes sincères salutations.

Jean-Noël MARIE

Maire de Coulombs - Conseiller départemental du Canton d'Epernon  
Pour me contacter : 06.07.22.20.43 - [jeannoelmarie28@gmail.com](mailto:jeannoelmarie28@gmail.com)

## Travaux

Durant cette année, la commune a réalisé d'importants travaux d'entretien afin d'anticiper les phénomènes climatiques, améliorer votre sécurité et préserver votre cadre de vie.

### Entretien:

- 90% des chemins et talus ont été élagués, broyés et tondus,
- 88 tonnes de calcaire ont été utilisées pour la réfection des chemins,
- Un balayage de la voirie communale (18 km) a été réalisé fin novembre avec le passage d'une mono brosse métallique suivi d'un balayage mécanique,
- Le curage et l'entretien du réseau d'eaux pluviales ont été effectués ainsi que la création d'une longrine rue de Sully,
- Les poteaux d'incendie ont été vérifiés et deux ont été changés,
- Une attention particulière a été apportée au fleurissement de la ville et à l'entretien du cimetière.

### Sécurité:

- Avenue de l'abbaye, élagage de 26 platanes et abattage de 2 autres en cours de dépérissement, il est prévu d'en replanter 3,
- Rue de Paris, pour éviter des inondations chez des riverains en cas de fortes pluies, un curage des fossés a été réalisé ainsi que des saignées et la pose de bordures en béton,
- Rue des remparts, le problème est identique, il est prévu la pose de bordures, de caniveaux et la réalisation d'un revêtement en enrobé,
- Remise aux normes des feux de signalisation au carrefour du cygne,
- Marquage au sol pour interdire le stationnement près de l'école et ainsi sécuriser l'accès.

Daniel GUILLY, Adjoint aux travaux et Francis GUILARD, Conseiller municipal

### Info mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, de 13h30 à 16h,

Vendredi, de 13h30 à 17h,

Samedi, sur rendez-vous.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Numéro de téléphone : 02.37.51.40.27.

Courriel : [mairiecoulombs28@wanadoo.fr](mailto:mairiecoulombs28@wanadoo.fr)

Un cahier de doléances et de suggestions est à  
votre disposition en mairie.

Le maire, Jean-Noël MARIE et les adjoints au maire Mme MARIE, Mme MONOT, M. GUILLY et M. PETIT reçoivent sur rendez-vous.

### Rappel

Jardiniers et bricoleurs, afin de ne pas déranger vos voisins lorsque vous réalisez vos travaux à l'aide d'appareils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, ...), veuillez respecter les horaires fixés par arrêté préfectoral :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Et, une fois vos travaux achevés, n'allumez pas de feu de  
jardin, c'est interdit.  
La nature vous le revaudra, le voisinage aussi.

### Médiathèque municipale de Coulombs



La Médiathèque municipale vous accueille, 39 grande rue :

Le mardi de 14h à 18h,

Le mercredi de 14h à 18h,

Le vendredi de 14h à 18h,

Le samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.



Affiliée au réseau des Médiathèques d'Eure-et-Loir,

la médiathèque municipale vous propose des livres, des DVD, des magazines, des revues, des jeux, des ressources numériques ...

<https://mediatheques.eurelien.fr/>

Clubs de lecture, bébés lecteurs, rencontres d'auteurs, lectures à voix haute, ateliers d'écriture  
et jeux numériques à votre disposition !

Et aussi un verger pédagogique !

La médiathèque est ouverte aux habitants de tous âges, gratuite pour les enfants,

7€/an pour les adultes,

Pass sanitaire demandé.

[bibliothequecoulombs@orange.fr](mailto:bibliothequecoulombs@orange.fr) Tél : 02.37.51.13.73. @MediathequedeCoulombs sur Facebook

**Nouveauté** : Vous êtes seul(e) et vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer, la bibliothécaire vous propose un portage à domicile de livres, films (DVD), musique (CD) ou magazines. S'adresser à la médiathèque.

### Nouvelles du Comité des Fêtes de Coulombs

La pandémie a impacté le cours de nos vies depuis 2020, mais aussi la vie des associations. L'activité du C.D.F. est donc à l'arrêt depuis 2020. Le CDF a **besoin de vous pour vivre, les bénévoles sont indispensables**.

Que vous habitiez Coulombs ou les communes voisines, vous pouvez donner du temps ponctuellement lors des manifestations (3 à 4 par an).

Nous contacter par mail: [comitedesfetesdecoulombs@gmail.com](mailto:comitedesfetesdecoulombs@gmail.com), ou en laissant un sms au 06.23.70.81.26.

Vous pourrez suivre début décembre sur le groupe Facebook du CDF l'agenda des manifestations.

Une réunion sera organisée courant janvier (date non fixée ce jour).

Nous espérons nous retrouver nombreux en 2022. **En attendant, prenez soin de vous.**

Odile BOUTAUD, Présidente du CDF

### Action sociale

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public géré par un conseil d'administration et présidé par M. le Maire.

Il a deux fonctions principales :

1/Etre à l'écoute des besoins des habitants de tout âge en apportant un soutien moral et une aide matérielle aux personnes en difficulté. N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous au secrétariat de la mairie, la confidentialité est assurée.

2/Organiser les manifestations annuelles proposées aux seniors.

**Cette année les colis de Noël seront distribués dans la semaine du 13 au 23 Décembre 2021.**

**La galette des rois aura lieu le 23 janvier 2022 (salle des fêtes). Sous réserve des conditions sanitaires du moment.**

Pour le repas des séniors une date sera programmée au cours du premier semestre 2022.

Nous sommes à votre écoute pour de nouvelles idées d'animation.

#### **MDA : Maison Départementale de l'Autonomie**

La MDA s'adresse aux personnes âgées en situation de perte d'autonomie et aux personnes handicapées (enfants ou adultes). Elle apporte des conseils, évalue la situation de la personne et propose des aides financières afin de favoriser le maintien à domicile.

Numéro unique Chartres 02.37.33.46.46.

Antenne de la MDA Dreux 02.37.64.25.50.

#### **Transport à la demande**

Le service est assuré pour tous (véhicules adaptés au transport des personnes à mobilité réduite, handicapées, malvoyantes et non-voyantes).

Pour réserver, contactez le 0800.97.07.28. (appel gratuit), prix du trajet : 6 euros AR.

Il est conseillé de réserver quelques jours à l'avance.

Un minibus vient vous chercher à domicile et vous dépose dans différents lieux présélectionnés à Dreux, Epernon et Nogent-le -Roi.

Catherine MARIE, Adjointe aux Affaires Sociales  
Claudine ABHERVE et Sylvie de ROA, Conseillères municipales

### Urbanisme

L'Etat a engagé depuis plusieurs années, dans le cadre du programme « action publique 2022 », une démarche de modernisation de l'action administrative et des services publics en renforçant notamment la dématérialisation des actes et des procédures. La loi ELAN portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique impose aux communes de se doter d'une téléprocédure en vue d'assurer le dépôt et l'instruction complète des demandes d'urbanisme, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Toutes les communes (même celles de moins de 3500 habitants) seront tenues d'accepter par voie dématérialisée toute demande d'urbanisme.

Ainsi, un guichet unique est mis en place à Coulombs. Il est accessible depuis le site internet de la commune et contribue à optimiser le traitement des dossiers instruits.

Pour ceux qui le souhaitent, les demandes sous format papier pourront toujours être déposées en mairie.

Adresse du guichet unique : <https://ads.eurelien.fr/guichet-unique>

### Vous souhaitez vous faire vacciner

Vaccination à Dreux : Espace Paul Bert Champtier du Colombier 3 rue Jean Grosdemouge 28100 Dreux.

Inscription sur Doctolib ou au tél : 0800.009.110.

Pharmacie de Nogent-le-Roi : tél : 02.37.51.30.51. sur rendez-vous.

Maison Médicale de Coulombs tél : 02.37.51.15.15.

Prieuré St Thomas : 64 rue du prieuré St Thomas 28230 Epernon, tél : 02.37.83.71.00.

Lundi 9h15 à 11h30 et de 13h30 à 15h45

Jeudi 13h30 à 15h45.

## Le jumelage

C'est une relation durable entre deux villes basée sur le partenariat. Depuis 1974, l'ancien canton de Nogent-le-Roi est jumelé avec Hedesheim (région du Bade-Wurtemberg) et depuis 2004 avec Salas (région des Asturies).



Nogent le Roi => Hedesheim,  
610 km, 6h15 par la route



Association de jumelages du Canton de Nogent le Roi  
En Mairie, 1 rue Porte Chartraine  
28210 Nogent le Roi

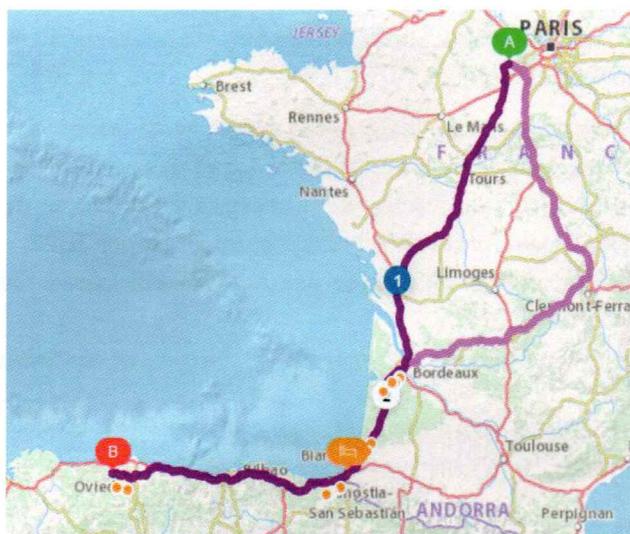
Ai-je ma place dans ce jumelage ? Que puis-je y faire ?

Le jumelage, c'est l'amitié et la découverte d'une autre culture.

Chacun, quel que soit son âge, peut adhérer à l'association de jumelages dans le respect de ses principes de fonctionnement. Dans le cadre de votre association sportive ou culturelle (photo, volley, football, jeunes sapeurs-pompiers, musique...) vous pourrez participer aux échanges avec nos villes jumelles, découvrir, partager, accueillir, apporter votre aide, en compagnie de vos correspondants allemands et espagnols. Vous ne parlez pas leur langue ? Ce n'est pas très important, l'amitié étant un langage universel.

L'association de jumelages, c'est aussi :

Des communes adhérentes qui participent à nos actions via leur aide logistique et financière mais aussi par leur implication dans les décisions du conseil d'administration : Boullay-Thierry, Chaudon, Coulombs, Croisilles, Lormaye, Néron, Nogent-le-Roi, Saint-Lucien, Senantes, Saint-Laurent-la-Gâtine, Villemeux-sur-Eure et Villiers-le-Morhier. Des bénévoles présents dans les instances de fonctionnement de l'association, et à tous les niveaux dans l'organisation des événements et des activités, régulièrement ou ponctuellement. Qui sait, peut-être vous demain ?



Nogent-le-Roi => Salas, 1.180 km, 12h15 par la route

### Informations, renseignements

Secrétariat : [jumcantnlr@outlook.fr](mailto:jumcantnlr@outlook.fr)

Adresse : mairie de Nogent-le-Roi, 1 rue Porte Chartraine 28210 Nogent-le-Roi

Site web : [www.jumelages-nogentleroi.fr](http://www.jumelages-nogentleroi.fr)

Page Facebook : Jumelage Nogent-Le-Roi

Didier LE BARS, Vice-président du Jumelage